**Compte-rendu Assemblée Générale**

**«Los Caminaïres de l’Autan»**

L’Assemblée Générale de l’association «Los Caminaïres de l’Autan» s’est tenue le 4 décembre 2023 à Dourgne, en présence de 26 personnes.

**Rapport moral / rapport d’activité**

*Marie-Christine Pujol, présidente de l’association, prend la parole, remercie l’auditoire pour sa présence et annonce que son intervention sera à la fois un rapport moral et un rapport d’activité. Elle ajoute qu’elle a intégré l’association peu de temps avant d’en devenir la présidente et qu’elle fut séduite par l’ambiance conviviale et amicale, l’énergie du groupe et la force du collectif.*

L’association compte aujourd’hui 29 licenciés, dont 3 nouvelles personnes cette année.

La présidente indique que le bureau actuel a été élu au cours de la dernière assemblée générale avec un mandat de deux ans, et qu’en conséquence il n’y a pas d’élections cette année. Elle indique qu’avec l’augmentation du nombre des adhérents, l’élection d’un conseil d’administration pourra être envisagée.

Cette année l’association a proposé chaque lundi une randonnée à la journée avec des destinations variées dans le Tarn, l’Aude, la Haute-Garonne ou l’Hérault… dont une randonnée mémorable à La Capelette sous la neige et deux randonnées exceptionnelles à Albi et Toulouse.

Elle a également proposé chaque vendredi une randonnée à la demi-journée dans un rayon plus restreint.

La présidente en profite pour remercier toutes les personnes qui guident et animent ces randonnées.

L’association a également organisé :

- Deux séjours avec nuitées à Tuchan en avril et dans Les Baronnies en septembre

- Des moments conviviaux permettant la rencontre des deux groupes de randonneurs (journée et demi-journée) comme l’omelette pascale à Arfons ou la réunion de rentrée à La Capelette.

- Une «éco-randonnée» destinée à collecter des déchets autour de Dourgne.

Cette dernière manifestation pourra être améliorée par des efforts de communication et l’invitation de personnes extérieures à l’association.

Au cours de l’année, l’association a organisé des séances de balisage pour le compte de la Fédération Départementale de Randonnée Pédestre du Tarn sur les sentiers de Petite Randonnée de La Houlette à Montredon- Labessonnié et du GR7 près d’Arfons. Ces prestations étant la seule source de revenus de l’association.

Cette année fut également marquée par la mise en place d’une «Commission Randonnée» chargée d’établir le programme des sorties sur un trimestre. La dernière réunion de la commission a préparé le planning du premier semestre 2024. Cette initiative permettant de répartir la charge d’organisation sur plusieurs personnes.

Autre nouveauté de l’année, la création d’un site Internet (https://www.les-caminaires.fr).

La présidente passe alors la parole à Pierre Bauduin, créateur du site et Webmaster dévoué de l’association. Ce dernier informe l’assemblée que depuis sa création le site a reçu la visite de 652 personnes pour 9 930 pages visitées, le pic de consultation ayant lieu le mardi, lendemain des randonnées à la journée.

Ces visites provenant très majoritairement de recherches directes (93%) à partir de mobiles (56%). Il souligne que le site fut également visité de manière anecdotique depuis l’étranger (USA, Finlande, Pays Bas, Chine et Australie).

S’engage ensuite une discussion sur l’utilisation du groupe WhatsApp qui, désormais très utilisé, devient parfois contreproductif pour véhiculer des infos. Il est décidé de créer un autre groupe WhatsApp «Photos caminaires» spécialement et exclusivement réservé à la diffusion des photos de chacun.

La présidente dévoile quelques projets pour l’année 2024 :

* Une randonnée aux Cammazes le 15 janvier avec repas au restaurant.
* Un séjour de 4 jours 3 nuits dans l’Aubrac.

La présidente soumet au vote son rapport d’activité à l’assemblée.

Pour : 26.

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport d’activité est adopté à l’unanimité.

**Rapport financier**

Jean-Louis Drye, trésorier de l’association, présente son rapport pour l’exercice et donne le détail des produits qui s’élèvent à 1 639,75€, et des charges qui s’élèvent à 1 302,25€. Le résultat de l’exercice est excédentaire de 337,50 €. Compte tenu des exercices précédents, le trésorier indique que l’association possède à ce jour une trésorerie de 2 046,59€.

Il indique que jusqu’à présent l’association perçoit auprès de ses adhérents le montant exact des licences qui est ensuite intégralement reversé à la Fédération Départementale.

Afin de concrétiser une véritable adhésion à l’association «Los Caminaïres de l’Autan» et procurer une petite ressource supplémentaire, il propose pour l’année prochaine d’augmenter de 5 € le montant de la cotisation individuelle au-delà du montant de la licence (33€ au lieu de 28€ sur la base de 2023).

Cette proposition est soumise au vote.

Pour : 25.

Contre : 1.

Abstention : 0.

Cette proposition est adoptée.

La présidente soumet au vote le rapport du trésorier à l’assemblée.

Pour : 26.

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à l’unanimité.

La présidente donne la parole à M. Montagné qui représente la mairie de Dourgne. Ce dernier indique que la mairie a commandé un audit sur les chemins de randonnées de la commune auprès du département. Il en résulte que compte-tenu de la forte fréquentation du sentier de La Capelette, ce dernier fera l’objet d’une attention particulière afin de canaliser le public. La mairie ayant pour projet la mise en place de panneaux pédagogiques.

La présidente réitère la proposition des Caminaïres de travailler sur l’aménagement et le balisage des sentiers des 4 saints et du Baylou.

Une réunion avec Madame le maire de Dourgne est demandée.

Avant de clôturer l’assemblée générale, la présidente suggère pour l’année 2024 l’organisation de mini-séjours de 2 jours 1 nuit (par exemple dans le Caroux).

L’assemblée est ensuite invitée à l’apéritif offert par l’association avant la traditionnelle auberge espagnole conviviale organisée par les adhérents.

Pour l’association

Le secrétaire